

04

Durée & modalités

Sur prescription médicale

« 12 à 15 séances de réhabilitation pour maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée »

- ➔ Les soins sont financés à 100% par l'Assurance Maladie
- ➔ Renouvelable chaque année

Accompagnement **limité dans le temps** :

- Une séance hebdomadaire à minima
- Séances d'environ une heure
- Durée totale de 3 mois maximum par an

05

Où ?

Prestations individuelles à **domicile**, ou en **EHPA**
Sur la ville de Chelles

06

L'équipe

- Infirmière coordinatrice
- Ergothérapeute
- Psychomotricienne
- 2 ASG : Assistantes de soins en gérontologie
- Psychologue

Le saviez-vous ?

Les ESA découlent du **Plan Alzheimer 2008-2012** et du **Plan Maladies Neurodégénératives**

Seules **40%** des personnes présentant une atteinte modérée vivent à **domicile**

La maladie d'Alzheimer constitue la **principale cause d'entrée en institution**

Partenaires

L'ESA travaille dans le cadre d'un réseau partenarial impliqué dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés : Consultations mémoire, Pôle Autonomie Territorial, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), accueils de jour, associations d'aide et de soins à domicile...

Adef Résidences
Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
37, rue du Grand Cerf - 77500 CHELLES

Équipe spécialisée

Alzheimer

- Maintien à domicile
- Vie quotidienne
- Réhabilitation



01 64 72 02 04

esa.chelles@adefresidences.com

Adef Résidences

- Les soins de réhabilitation sont des interventions **cognitivo-psycho-sociales écologiques** visant à prolonger le **maintien à domicile**.

- Suite aux évaluations de la psychomotricienne et/ou l'ergothérapeute, l'équipe fixe un **plan individualisé de soins de réhabilitation** et détermine un **ou deux objectifs** à atteindre en concertation avec l'aidant et l'aidé visant à préserver l'autonomie dans les actes de la **vie quotidienne**.

- Psychomotricienne, Ergothérapeute et ASG réalisent les séances de réhabilitation par des mises en situation d'activités thérapeutiques en rapport avec les situations de la **vie quotidienne**.



01 Objectifs

Actions auprès du patient :

- Solliciter et renforcer les compétences préservées, résiduelles et les savoir-faire
- Proposer et automatiser des stratégies de compensation
- Adapter l'environnement matériel et architectural

Action auprès des aidants :

- Éducation thérapeutique, apport d'informations aux aidants familiaux et professionnels
- Adapter les aides humaines à domicile
- Mettre en place des relais d'accompagnement (Accueil de jour, Pôle Autonomie Territorial, DAC-Dispositif d'Appui à la Coordination...)

Exemple

- Agnès est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Elle aime cuisiner mais cette activité devient difficile à réaliser au quotidien. L'ESA va mettre en lumière les capacités préservées d'Agnès et lever les craintes de ses enfants. La famille comprend ce qu'Agnès est capable de faire et adapte mieux son aide. Ainsi, elle peut, dans la mesure du possible, continuer à préparer des plats simplifiés avec le maximum d'autonomie.
- L'ESA remarque que le franchissement de la baignoire devient dangereux pour Agnès. L'équipe va donc conseiller la famille sur les adaptations à faire, afin de prévenir un danger et favoriser l'autonomie à domicile (planche de bain ou remplacer la baignoire par une douche...).

02 Patients concernés

L'accompagnement en ESA s'adresse prioritairement aux personnes :

Diagnostiquées d'une maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

À un stade léger à modéré

Sans limite d'âge

Ayant des troubles entraînant des répercussions dans les actes de la vie quotidienne

➔ **Non adapté à des déficits cognitifs sévères**

03 Ce que ne fait pas l'ESA

- Séances d'animation, ateliers mémoire, stimulation occupationnelle
- Remplacer l'accueil de jour
- Soutien de l'aidant uniquement